

**Secrétariat**

Distr. générale
23 novembre 2017
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Lettre datée du 10 novembre 2017, adressée au Secrétaire général
par le Département des affaires juridiques de l'Agence spatiale
européenne**

Conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), dont elle a accepté les droits et les obligations, l'Agence spatiale européenne (ESA) a l'honneur de communiquer ci-joint des renseignements concernant le satellite Sentinel-5P, lancé sur orbite terrestre le 13 octobre 2017 (voir annexe). Cet objet spatial a été dûment immatriculé au registre des objets spatiaux de l'ESA, conformément à la Convention et aux arrangements bilatéraux conclus par les parties concernées. La manœuvre finale de mise en orbite s'est déroulée le 7 novembre 2017.

(Signé)

Marco Ferrazzani

Conseiller juridique et Chef du Département
des affaires juridiques de l'ESA



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Agence spatiale européenne*

Sentinel-5P

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2017-064A
Nom de l'objet spatial	Sentinel-5 Precursor (Sentinel-5P)
État d'immatriculation	Agence spatiale européenne (ESA)
Date et territoire ou lieu de lancement	13 octobre 2017 à 9 h 27 mn 44 s UTC ; Cosmodrome de Plesetsk (Fédération de Russie)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	101,4 minutes
Inclinaison	98,71 degrés
Apogée	827 kilomètres
Périgée	825 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	La mission du satellite Sentinel-5P fait partie du programme européen Copernicus. C'est la première mission du programme à être consacrée à la surveillance de l'atmosphère. Sentinel-5P utilise un spectromètre Tropomi pour cartographier quotidiennement les gaz présents à l'état de trace dans l'atmosphère du globe et ayant un effet sur l'air, comme le dioxyde d'azote, l'ozone, le formaldéhyde, le dioxyde de soufre, le méthane, le monoxyde de carbone et les aérosols. Sentinel-5P détecte la pollution au-dessus des villes et contribue à différents services, notamment pour la surveillance des émissions de cendres volcaniques, nécessaire à la sécurité du trafic aérien, et pour le lancement d'alertes en cas de hauts niveaux de rayonnement ultraviolet. Conformément à l'Accord entre l'Union européenne, représentée par la Commission européenne, et l'Agence spatiale européenne sur la mise en œuvre du programme Copernicus, y compris le transfert de propriété des Sentinel (Accord Copernicus), signé le 28 octobre 2014, la propriété de Sentinel-5P a été transférée à l'Union européenne au moment du décollage du lanceur du satellite.

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Propriétaire/exploitant de l'objet spatial	Propriétaire : Union européenne Exploitant : Agence spatiale européenne
Lanceur	Rokot-KM

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.